

SAMATAN La santé à l'ordre du jour

difficile équation entre la santé et les finances



SAMATAN La santé à l'ordre du jour

La commune comme dans de nombreuses autres du département se trouve confrontée à une désertification médicale mais à Samatan le problème s'accroît du fait du développement de la population. L'annonce de la cessation d'activité de l'un des médecins de la ville alors qu'un autre approche de la retraite rendent le problème préoccupant. Quant à l'accroissement de la population, cela engendre un développement obligatoire des divers services sociaux. Aussi depuis plus d'un an Hervé Lefebvre et son conseil municipal oeuvrent pour trouver une solution satisfaisante sans grever lourdement les finances communales sachant que le coût moyen d'une maison de santé telle que généralement mise en place est de l'ordre de 2 à 3 millions d'euros.

Dans ce sens c'est un projet global d'un pôle médicosocial qui a la faveur des élus.

Lors du dernier conseil municipal une solution s'est dessinée, présentée et chiffrée par le maire, celle-ci a été adoptée à l'unanimité des élus présents ou représentés. Ce pôle s'articulerait autour d'une maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) avec un regroupement d'une maison de services au public (MSAP), des services sociaux GESTES et du centre médico-psychologique (CMP).

Pour se faire, la commune vient d'acquiescer un bâtiment jouxtant l'ancienne perception afin de le rénover pour en faire le futur lieu de santé, où des salles seront mises à disposition alternée des médecins, infirmiers et autres professions médicales ou para médicales. Une solution dont le coût reste à la mesure budgétaire de la commune, qui sollicitera l'ensemble des acteurs susceptibles de contribuer à son financement.

Le projet se distingue en deux opérations, la réhabilitation du bâtiment existant sur 2 niveaux (825 m²) pour accueillir la MSAP, le CMP, GESTES, la MSA et les services sociaux du Conseil Départemental et la création d'une extension, sur 3 niveaux (soit 470 m²) pour installer la Maison de Santé.

L'estimation financière du projet est de 1 580 477 € pour la réhabilitation du bâtiment et de 966 836 € pour la création du nouveau bâtiment.

Le projet ainsi défini et chiffré a été adopté à l'unanimité lors du dernier conseil municipal qui a autorisé le maire à la mesure budgétaire de la commune, qui sollicitera l'État, la Région, le Département, et en espérant le soutien de la communauté de communes 3CAG.